

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 D 02233

Numéro SIREN : 501 032 866

Nom ou dénomination : SAFIGEC AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt A2024/002929

SAFIGEC AUDIT

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : Immeuble l'Apogée - 3 rue de Maily - Caluire-et-Cuire (69300)
501 032 866 RCS Lyon

—————
(la « **Société** »)
—————

<p style="text-align: center;">DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 25 OCTOBRE 2023</p>

Les soussignés :

- **la société HMS**
propriétaire de 45 611 actions
représentée par Monsieur Jean-François VERSTRAETE

- **Monsieur Philippe MACHON**
propriétaire de 1 action

ci-après désignés ensemble les « **Associés** », propriétaires de la totalité des 45 612 actions composant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société ;

ont pris ce jour, en application de l'article 16 des statuts de la Société, les décisions ci après se rapportant aux sujets suivants :

1. Autorisation de cession d'une (1) action détenue par Monsieur Philippe MACHON à la société HMS ;
2. Démission de Monsieur Philippe MACHON de ses fonctions de Directeur Général ;
3. Nomination de Messieurs Rémy LARÈPE et Arnaud VIVIER en qualité de Directeurs Généraux.

PREMIÈRE DÉCISION

(Autorisation de cession d'une action par Monsieur Philippe MACHON à la société HMS)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du projet de cession, par Monsieur Philippe MACHON, d'une (1) action qu'il détient dans le capital de la Société au profit de la société HMS, déjà associée ; et

après avoir rappelé les termes de l'article 9 des statuts ;

approuvent la réalisation de ladite cession.

DEUXIÈME DÉCISION

(Démission de Monsieur Philippe MACHON de ses fonctions de Directeur Général)

Les Associés,

après avoir pris acte de la démission de Monsieur Philippe MACHON de ses fonctions de Directeur Général, avec effet de ce jour,

décident de le dispenser du préavis prévu à l'article 12, III des statuts de la Société, sur renvoi de l'article 12, IX, et de ne pas le remplacer.

TROISIÈME DÉCISION

(Nomination de Messieurs Rémy LARÈPE et Arnaud VIVIER en qualité de Directeurs Généraux)

Les Associés,

décident, sur proposition du Président, et conformément aux articles 12.VII à 12.X des statuts de la Société, de nommer en qualité de Directeurs Généraux, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Rémy LARÈPE,

né le 22 mai 1988 à Bron (69),

de nationalité française,

demeurant 27 B chemin du Moulin Carron, 69570 Dardilly,

Commissaires aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom ; et

Monsieur Arnaud VIVIER,

né le 27 juin 1975 à Aubervilliers (93),

de nationalité française,

demeurant 17 rue du Rif Tronchard, 38120 Saint-Égrève,


Commissaires aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Dauphiné-Savoie ; et

décident que Messieurs Rémy LARÈPE et Arnaud VIVIER seront investis des mêmes pouvoirs que ceux dévolus par la Loi et les statuts au Président, et notamment le pouvoir de représentation de la Société vis-à-vis des tiers ; et

décident que Messieurs Rémy LARÈPE et Arnaud VIVIER ne percevront pas de rémunération au titre de leurs fonctions de Directeur Général mais auront droit au remboursement de leurs frais de représentation et de déplacement, sur présentation de justificatifs ;

Messieurs Rémy LARÈPE et Arnaud VIVIER, intervenant aux présentes, déclarent expressément accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et précisent qu'ils ne sont sous le coup d'aucune interdiction susceptible de leur en empêcher l'exercice.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte signé par tous les Associés et par les nouveaux Directeurs Généraux pour acceptation de fonctions.

DocuSigned by:

111B86220D63434...

La société HMS

Associée

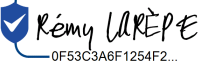
représentée par M. Jean-François VERSTRAETE,
Président

DocuSigned by:

6198B76AE4C143A...

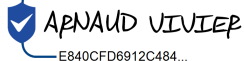
M. Philippe MACHON

Associé cédant

DocuSigned by:

0F53C3A6F1254F2...

M. Rémy LARÈPE

Pour acceptation des fonctions
de Directeur Général

DocuSigned by:

E840CFD6912C484...

M. Arnaud VIVIER

Pour acceptation des fonctions
de Directeur Général

SAFIGEC AUDIT

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : Immeuble l'Apogée - 3 rue de Mailly - Caluire-et-Cuire (69300)
501 032 866 RCS Lyon

—
(la « **Société** »)
—

<p style="text-align: center;">DÉCISION PRISE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE LE 02 NOVEMBRE 2023</p>
--

La soussignée :

- **la société HMS**, société d'exercice libéral par actions simplifiée dont le siège social est situé Immeuble L'Apogée, 3 rue de Mailly, 69300 Caluire-et-Cuire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 314 282 161 ;
propriétaire de l'intégralité des 45 612 actions composant le capital de la Société,
représentée par son Président, Monsieur Jean-François VERSTRAETE ;
(l'« **Associé Unique** ») ;

a pris ce jour, en application de l'article 16 des statuts de la Société, la décision ci après se rapportant au sujet suivant :

1. Démission de Monsieur Franck PATRICOT de ses fonctions de Directeur Général.

DÉCISION UNIQUE

(Démission de Monsieur Franck PATRICOT de ses fonctions de Directeur Général)

L'Associé Unique,

après avoir pris acte de la démission de Monsieur Franck PATRICOT de ses fonctions de Directeur Général, avec effet de ce jour,

décide de le dispenser du préavis prévu à l'article 12, III des statuts de la Société, sur renvoi de l'article 12, IX, et de ne pas le remplacer.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:
Jean-François Verstraete
111B86220D63434...

La société HMS

Associé Unique

représentée par M. Jean-François VERSTRAETE,
Président